LE FIGARO

mercredi 7 octobre 2026
Édition(s) : Edition Principale
Page 26
807 mots - 3 min

ENTREPRISES

Face à la dénatalité, les crèches Les Petits Chaperons rouges innovent

Le réseau de crèches privées vient de lancer un portail de services à l'attention des parents d'un enfant jusqu'à 18 ans.

À la guerre comme à la guerre. Confronté à une baisse de la demande du fait de la dénatalité, le réseau de crèches privées Les Petits Chaperons rouges élargit son offre aux enfants plus grands, jusqu'à 18 ans. Il vient de lancer Victor, une nouvelle offre d'accompagnement à la parentalité à destination des entreprises dans le cadre de leur politique sociale. «*Victor est un portail de services dont l'objectif est de libérer les parents salariés de leur charge mentale*, explique Sandra Hazelart, directrice générale des Petits Chaperons rouges. *Nous nous sommes demandé comment mettre l'expertise de nos psychologues, de nos psychomotriciens et de nos éducateurs au service des parents et avons abouti à cette plateforme.* »

Victor proposera de l'aide aux - devoirs, de la recherche de garde d'enfant pour les sorties d'école, des offres de stages ou d'activités pendant les vacances ou des exemples d'activités à réaliser soi-même à la maison. La plateforme centralisera encore des conseils parentaux, ainsi que des webinaires dédiés à la parentalité. Elle répondra à des questions que les parents se posent communément, comme « mon enfant ne dort pas, comment y remédier ? » ou « Il est harcelé, comment réagir ? ».

Les Petits Chaperons rouges ne se lanceront pas en propre dans l'aide aux devoirs ou la garde d'enfants d'âge scolaire. Le réseau a sélectionné des prestataires, avec lesquels les parents salariés seront mis en relation, et auprès desquels ils pourront obtenir des remises : Babychou ou Babysittor pour la garde d'enfant, Les Sherpas ou Nomad Education pour les cours particuliers, Hopteo pour l'orientation des lycéens…

Cette nouvelle offre s'adresse aux directeurs des ressources humaines, qui sont les clients traditionnels des Petits Chaperons rouges. Le réseau propose aux entreprises de financer des places en crèche pour leurs salariés, comme ses concurrents Babilou, La Maison bleue ou People & Baby. Mais les temps sont durs pour les crèches privées qui dépendent des financements des entreprises. Ces dernières réservent moins de berceaux. La baisse de la natalité contribue à cette désaffection. « *En septembre, le ministère de l'Éducation nationale recensait 175 000 enfants de moins que l'année précédente. S'ils ne rentrent pas à l'école, c'est qu'ils n'ont pas été accueillis en crèche*, souligne Sandra Hazelart. *Nous observons à notre niveau l'impact de la dénatalité : dans certaines communes, les listes d'attente pour obtenir une place en crèche se réduisent.* »

Les entreprises sont moins enclines à financer un service qu'il devient plus facile pour leurs salariés d'obtenir par eux-mêmes via leur municipalité. Elles sont par ailleurs plus soucieuses d'offrir les mêmes avantages à tous leurs salariés. Or les places en crèche présentent l'inconvénient de ne bénéficier qu'à ceux qui sont parents de jeunes enfants. Enfin, certaines entreprises, qui ne se portent pas très bien, font des économies et se montrent plus exigeantes quant au retour sur investissement de leur politique sociale. « *Elles continuent à financer des places en crèche, mais en moins grand nombre* », note Sandra Hazelart.

« C'est difficile partout »

Les difficultés des crèches privées ne se limitent pas à cette frilosité nouvelle des entreprises. Le scandale qui a touché le réseau People & Baby a terni leur réputation. La baisse de la natalité et le télétravail bouleversent leur modèle économique. Les habitudes des parents salariés ont changé : quand ces derniers confiaient leurs enfants neuf heures trente à dix heures par jour en moyenne avant la pandémie de Covid, ils ne les laissent plus que

huit heures. Le mercredi, les crèches sont dépeuplées, le vendredi, elles sont vides aux deux tiers.

À ces difficultés s'ajoute le sous-financement chronique dont elles pâtissent de la part des pouvoirs publics, qui s'acquittent d'un tiers de leur financement via la prestation de service unique (PSU). « *La revalorisation de la prestation de service unique décidée le 21 septembre (+ 0,75 % en 2026, + 0,5 % en 2027) est un premier pas. Mais cela reste loin de la hausse des coûts* » qu'ont encaissée les crèches privées ces dernières années, déplore la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC).

Résultat, les crèches déficitaires et les fermetures d'établissements se multiplient. « *C'est difficile partout*, relève Sandra Hazelart. *Le secteur a connu deux fois plus de défaillances de crèches privées en 2025 qu'en 2024. Nous sommes de plus en plus souvent sollicités par des opérateurs de la petite enfance qui nous proposent de reprendre leurs crèches.* » À Paris, 65 établissements de la Fondation Croix Saint-Simon ont été placés en redressement judiciaire l'année dernière. Nombre d'entre elles attendent encore d'être fixées sur leur sort. Dans ce contexte, il devient urgent de trouver de nouveaux leviers de croissance. M. B. ■

par Marie Bartnik

Parution : Quotidienne
Diffusion : 338978 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM PV 2020-2021
Audience : 1613000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés Le Figaro 2026
b5pdde6atfdl3bcb9hb1a07p5c09d1fe08eA64NfbYb27faa569df00